

Définir les sciences politiques

7

problématique

Comment appréhender les sciences politiques, comment définir leur objet et leur méthode ?

mots-clés

Jugement de fait, de valeur et de raison, politiste, politologue, sciences politiques.

Systeme politique
démocratique

Les champs du politique

Parmi les sciences sociales, dont l'étude s'applique à expliquer et expliciter les comportements humains socialement déterminés (c'est-à-dire sous l'influence de l'organisation des sociétés), on distinguera plus particulièrement ici les sciences politiques. Elles prennent pour objet la répartition des pouvoirs, la portée et les limites de ces derniers, l'organisation des gouvernements ainsi que la façon dont les compétiteurs conquièrent et exercent le pouvoir.

On distinguera ainsi **la** politique, que l'on peut appréhender selon l'expression heureuse de Hannah Arendt comme *l'espace entre les individus*, et **le** politique, à la fois plus large et plus restreint : à savoir, l'ensemble des faits que l'on considérera comme politiques. Plus large, car selon les circonstances, tout événement peut être susceptible d'une interprétation politique, depuis l'attribution de l'organisation de la Coupe du monde de football ou des jeux Olympiques à une nation donnée ou, plus localement, tel ou tel fait divers se déroulant durant une période électorale. Plus restreint, car le même fait peut passer tout à fait inaperçu en d'autres circonstances et ne plus intéresser grand monde dans le champ politique.

info en +

L'espace public, selon le sociologue et philosophe allemand Jürgen Habermas, est le lieu privilégié où des individus privés sont en mesure de discuter, dialoguer et échanger sur un pied d'égalité avec d'autres individus privés, afin de déterminer ensemble de façon parfaitement rationnelle des normes susceptibles d'être acceptées et appliquées par tous.

Les sciences politiques se proposent donc d'étudier les processus politiques reposant sur les rapports de pouvoir entre les individus, les groupes, et l'État.

Une analyse scientifique

Si ce champ de l'analyse peut varier, il n'en est pas de même de l'approche scientifique qui s'en emparera. Le regard du **politologue** (ou **politiste**) se veut scientifique, et repose sur la prise en considération de méthodes d'analyses empruntées aux champs des sciences sociales : il ne se borne donc pas au commentaire d'actualité journalistique ou citoyen, et ne vise pas non plus la conquête du pouvoir. Le politologue n'aspire pas à convaincre ou à commenter, mais à décrire, expliquer et comprendre son objet, s'inscrivant en cela au cœur du projet classique des sciences tel qu'on peut le concevoir depuis Galilée et Newton.

Il aspire donc à produire sur son objet un savoir construit permettant de mieux le saisir. Le politologue, comme les autres savants, aspire à améliorer la compréhension des mécanismes en œuvre dans les sociétés étudiées. Ce savoir pourra certes à son tour alimenter les commentaires des autres acteurs de la société, mais il n'a pas d'autre visée que la quête désintéressée d'une meilleure compréhension du monde.

De ce point de vue, la position initiée par Nicolas Machiavel dans *Le Prince* demeure d'actualité. Le Florentin considérait dès 1512 que nul n'obligeait qui que ce soit à faire de la politique, mais que si l'on souhaitait s'y adonner, alors autant le faire correctement. Son ouvrage constitue de ce point de vue une première analyse précisant les contours de l'analyse politique en tant que science. Une science *nomothétique*, c'est-à-dire qui puise en elle-même ses moyens et ses fins. Ainsi, les moyens et les fins se doivent d'être politiques et jugés politiquement. Machiavel trace les contours d'un tel positionnement dans son œuvre. C'est en tant qu'observateur extérieur à son objet, et donc neutre, qu'il qualifie, observe, étudie la cité de Florence et en pointe les dysfonctionnements. Ce rôle de conseiller dont il endosse les atours repose sur la connaissance scientifique dont il fait cadeau à ses lecteurs (au premier rang desquels Laurent de Médicis, à qui est dédié l'ouvrage). Il s'exprime en tant que savant, et non en tant qu'acteur ou citoyen. Tout en gardant à l'esprit qu'en matière de politique, le gouvernant est en première ligne en cas de succès, mais aussi d'échec ; il en paie donc le prix, tandis que le conseiller demeure !

On retrouve également dans l'analyse de Max Weber cette dichotomie forte entre *le savant* et *le politique*. Le savant aspire à proposer des jugements de faits ou de raison, des jugements reposant sur l'analyse des événements ou sur la logique, mais s'abstiendra de tout jugement de valeur sur son objet.

Le savant se doit en effet d'être guidé par une neutralité axiologique. Là où le politique aspirera, au travers de l'exercice du pouvoir, à combiner éthique de la responsabilité et éthique de la conviction (le politique cherche à convaincre et à modeler les sociétés selon la force de ses convictions), le savant n'aspiera qu'à développer les connaissances de ses contemporains. D'une certaine façon, il élabore et explicite le champ des possibles, mais n'a pas pour fonction de trancher entre les différentes alternatives déterminées.

Des méthodes éprouvées

Comme dans le cas des autres sciences humaines, le politologue dispose d'un ensemble de données de différentes natures qu'il lui faudra décrire, analyser, expliciter, en formulant et en vérifiant des hypothèses qu'il conviendra de confronter à la réalité et, ou aux autres théories concurrentes.

L'essentiel des outils à sa disposition est ancré dans les habitudes et le paysage des autres sciences sociales : enquêtes de terrain, analyses d'archives, collecte et analyse de données statistiques, etc.

à retenir

Les sciences politiques relèvent des sciences humaines et prennent pour objet particulier la répartition du pouvoir entre les agents, ainsi que la portée et les limites de celui-ci.

Les méthodes d'analyse de la politologie, à l'image de celles des autres sciences humaines, reposent sur l'observation neutre de son objet d'études : les mécanismes d'exercice et de répartition du pouvoir dans les sociétés.

Le savant poursuit avant tout une soif de connaissances, alimentée par des jugements de faits et de raison. Ses travaux reposent sur la confrontation des grilles d'analyse qu'il élabore avec les faits empiriques pour lesquels il dispose de données empiriques fiables.

Qu'est-ce qu'une démocratie ?

2

problématique

Comment distinguer une démocratie des autres régimes politiques ?

mots-clés

Démocratie, légitimité charismatique, légitimité traditionnelle, légitimité rationnelle-légale, principe de légitimité, régime politique.

Systeme politique
démocratique

Qu'est-ce qu'un régime politique ?

On entend traditionnellement par « **régime politique** » l'ensemble des éléments idéologiques, institutionnels et sociologiques susceptibles de donner naissance au gouvernement d'un État durant une période donnée. Ces éléments reposent sur trois principes fondamentaux, dont l'analyse permet de distinguer entre régimes autoritaires et régimes démocratiques.

Le *premier* de ces principes est un **principe de légitimité**, conférant à celui qui en bénéficie la possibilité même d'exercer le pouvoir en lui reconnaissant cette possibilité. Max Weber distinguait trois sources essentielles de légitimité.

- Une première source est de nature **charismatique-religieuse** : le charisme propre d'un individu constitue la source de son pouvoir ; sa capacité à charmer les foules lui confère une emprise particulière se traduisant par l'octroi d'un pouvoir conditionné et subordonné néanmoins à la persistance du charisme.
- Une seconde source réside dans la **tradition**, qui désigne selon des usages et coutumes celui qui doit exercer le pouvoir (le privilège de la naissance dans la plupart des monarchies, ou la désignation par le chef de son successeur dans nombre de sociétés primitives).
- Enfin, une troisième forme de légitimité est de nature **rationnelle-légale**, et réside dans un processus légal de désignation du chef. La loi prime, tant dans le processus permettant la désignation de l'individu qui exercera le pouvoir, que pour en limiter l'exercice et la portée.

La *seconde* composante réside dans la **structure même des institutions étatiques et les modalités de répartition effective des pouvoirs exécutifs, législatifs et judiciaires**.

La *troisième* composante permettant de distinguer entre les différents régimes politiques réside dans la **délimitation du champ et de la place**

laissés à l'opposition au pouvoir en place et, plus généralement, au **système des partis politiques**, permettant l'expression éventuelle de sensibilités différentes et d'idéologies contradictoires.

La **distinction entre les différents types de régime** repose donc essentiellement sur la **comparaison entre l'organisation des différents types de gouvernements et de répartition des pouvoirs entre les acteurs**.

Une brève typologie des régimes politiques

Une des façons de définir et cerner les contours d'une démocratie consiste à mettre en avant ce qu'elle n'est pas au regard d'autres systèmes politiques. Aussi convient-il de se pencher sur les différents régimes possibles. Les philosophes grecs, au premier rang desquels Platon et Aristote, en ont proposé une typologie. Aristote distinguait, entre autres, trois types d'exercice du pouvoir et de gouvernement : **la royauté, l'aristocratie et la démocratie**. Fondée sur des règles coutumières permettant sa désignation, définissant son rôle et assurant la permanence de la fonction, la **royauté** confère un ensemble de pouvoirs fondamentaux à un individu, le roi, intronisé *chef de la nation*. **L'aristocratie** confère le pouvoir souverain aux plus aptes ou aux plus méritants, parce qu'ils sont, selon Aristote, *les meilleurs gens de bien*, ou parce qu'ils en usent pour le plus grand bien de l'État et des membres de la société. On notera que cette définition nous entraîne loin des contours de l'aristocratie selon les révolutionnaires français, pour qui celle-ci se confond avec la noblesse – comprendre : une classe sociale privilégiée dont l'objectif n'était autre que d'étendre et de conserver ses privilèges. Enfin, la **démocratie** selon Aristote consiste avant tout à confier l'exercice du pouvoir et de l'autorité au peuple.

Remarquons qu'il évoque également trois formes corrompues de gouvernement correspondant aux fondements altérés des trois types idéaux : **la tyrannie, l'oligarchie et la démagogie**. La **tyrannie** désigne un pouvoir absolu obtenu dans l'illégalité, usurpant de fait l'autorité légale, faisant du tyran le *maître*. **L'oligarchie** correspond à une forme détournée de l'aristocratie : alors que celle-ci repose sur la sélection des plus aptes à gouverner, l'oligarchie distribue le pouvoir entre quelques mains, non pas sur la seule base de leurs compétences, mais de leur appartenance à un groupe, une famille, une caste ou une classe. Enfin, la **démagogie** correspond à une forme dégénérée de démocratie, dans laquelle le peuple se laisse charmer et conduire par la rhétorique. Le démagogue a recours à des propos quelque peu simplistes, usant de flatterie, mettant en avant des solutions au premier abord évidentes, quitte à tordre et travestir la vérité. Il n'est nulle question ici de la recherche de l'intérêt général, dans la mesure où le démagogue cherche le pouvoir en lui-même et pour lui-même.

On distinguera utilement régime autoritaire et régime totalitaire. On considère comme autoritaire un régime où le pouvoir repose sur l'usage de la force, tolérant au mieux toute forme d'opposition (elles sont cependant souvent bannies). Un régime totalitaire, en revanche, se caractérise par un parti unique et un monopole idéologique assurant à l'État un contrôle absolu sur l'ensemble des activités des citoyens. À ce titre, une défaillance professionnelle, par exemple, constitue un délit à l'encontre de la nation ! Selon Hannah Arendt, deux régimes seulement peuvent être considérés comme des régimes totalitaires : il s'agit de l'Allemagne nazie et de l'Union soviétique sous Staline.

Le vote, un élément nécessaire, mais non suffisant

Conférer aux différents acteurs la possibilité d'exprimer de façon récurrente leurs préférences individuelles grâce à la tenue d'élections est, bien entendu, un élément nécessaire à l'exercice démocratique, mais il n'est de loin pas suffisant. Les exemples d'élections au sein de totalitarismes et dictatures aux visages variés ne manquent pas, se traduisant le plus souvent par des scores reflétant l'absence d'une véritable opposition. Ne sont pas seulement en cause ici les pressions multiples pouvant peser sur les choix des électeurs lors des scrutins, mais également la possible tenue de débats publics, l'exercice de libertés essentielles et de droits politiques fondamentaux, comme le souligne avec raison **John Rawls**. Le pluralisme politique, la diversité des doctrines contradictoires, les droits et libertés des acteurs font, selon lui, partie des exigences fondamentales permettant d'asseoir une véritable culture démocratique, inséparable des libertés individuelles.

Qu'est-ce alors qu'une démocratie ?

Selon l'organisation des Nations unies, la démocratie est une valeur universelle qui suppose que les peuples choisissent leur propre système politique, économique, social et culturel en exprimant librement leur volonté, et qu'ils aient voix au chapitre en ce qui concerne tous les aspects de leur existence.

On retiendra donc un ensemble de caractéristiques communes fondant un système politique démocratique : système pluraliste, garant des libertés individuelles et des droits fondamentaux des acteurs, reconnaissance d'un suffrage universel permettant aux citoyens d'exprimer leurs choix, et mise en œuvre des principes de séparation des pouvoirs. Néanmoins, si les démocraties ont des caractéristiques communes, il n'existe cependant pas un modèle unique.

Un régime politique regroupe les éléments idéologiques, institutionnels et sociologiques permettant la mise en œuvre dans un État d'un gouvernement sur une période donnée.

Trois principes essentiels permettent de caractériser un régime politique : un principe de légitimité, les modalités de répartition des trois pouvoirs (législatif, exécutif et judiciaire), et enfin la place accordée à l'opposition.

Une démocratie suppose le respect d'un ensemble de caractéristiques fondamentales : respect du pluralisme politique, des libertés individuelles fondamentales et des droits des acteurs, suffrage universel, mise en œuvre d'un système de séparation des pouvoirs.

Si ces exigences peuvent se traduire selon différentes modalités conférant aux démocraties des visages multiples, leur respect constitue néanmoins un préambule indispensable.

problématique

Quelles sont les caractéristiques essentielles des démocraties modernes ?

mots-clés

Autorité administrative indépendante (AAI), Constitution, démocratie directe, démocratie représentative, État de droit, libertés publiques, pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, système mixte, système parlementaire, système présidentiel.

Systeme politique
démocratique

« Le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple »

La formule heureuse employée par Abraham Lincoln se traduit par un système politique spécifique au sein duquel gouvernés et gouvernants se confondent dans le processus de décision caractérisant la gestion des affaires de la Cité : le peuple apparaît ici comme sujet (il est à ce titre soumis au pouvoir politique) mais aussi comme souverain (il détient et exerce ce pouvoir politique).

Dans sa version antique, notamment à Athènes, la formule s'applique pleinement, du moins dès lors que l'on a cerné les contours du peuple au travers de définitions claires de ce qu'est la citoyenneté. Les lois apparaissent en effet discutées et votées par une assemblée composée de l'ensemble des citoyens (remarquons cependant que les frontières de la citoyenneté sont dans ce cadre particulièrement restrictives ; sont exclus les femmes, les esclaves, les Barbares et les étrangers, et bien entendu les enfants). *L'eccllesia* (l'assemblée des citoyens) est amenée à prendre un ensemble de décisions fondamentales : elle ratifie les lois et vote la guerre (on remarquera qu'une fois la guerre votée, il faudra ensuite pleinement en assumer les conséquences, puisque les citoyens devront eux-mêmes prendre les armes !).

Mais un tel exercice serait particulièrement complexe dans un État moderne, dont les dimensions sont par nature bien éloignées de la Cité d'Athènes (qui comptait au mieux 45 000 citoyens). C'est une difficulté technique insurmontable qui se pose : aucun ne peut parler et agir au nom de tous, aussi est-ce par nécessité qu'il convient de désigner des représentants dont la parole exprimera celle de l'ensemble concerné. La difficulté essentielle est donc résolue par l'élection de représentants du peuple élus par les citoyens,